

Note n° 109 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 26 septembre 2023

Réunion des 9 organisations de retraité·e·s

Réunies le 13 septembre 2023, les 9 organisations de retraité·e·s ont décidé :

- **Une journée d'action des retraité·e·s le 24 octobre** sur le pouvoir d'achat. La forte inflation pèse très lourdement sur le budget des personnes aux revenus les plus modestes (produits alimentaires, énergie, transports, santé), parmi lesquelles il y a beaucoup de personnes retraitées.
- **Un communiqué à la presse et une maquette de tract aux équipes** pour rappeler les pertes de pouvoir d'achat et nos revendications sur les pensions.
- **Une conférence de presse le mardi 17 octobre** à 11 h 30 dans les locaux de la CGT fera connaître la journée d'action et la carte pétition exigeant 10 % d'augmentation immédiate des pensions. La CGT envoie l'invitation.
- **Une demande de rencontre à la première ministre**, madame Borne, pour le 24 octobre.
- **À Paris, un rassemblement se tiendra à proximité de Matignon**. Une expression unique rappellera les revendications communes aux 9. La délégation des 9 organisations rendra ensuite compte de la rencontre à Matignon, aux manifestant·e·s et à la presse.
- **Dans tous les départements, des rassemblements seront organisés** notamment devant les préfectures pour y porter nos revendications.
- **Pendant toute la période, la campagne de signatures de la pétition sera poursuivie et amplifiée** : <https://chnng.it/DWNh5nnd88>
- **La prochaine réunion, mercredi 18 octobre** fera le point et relancera la campagne de pétitions.

Solidaires a tenté d'améliorer la revendication de l'augmentation immédiate de 10 % des pensions (car la revendication de 10 % est dépassée par l'inflation) et Solidaires préfère la revendication précédente de 100 et 300 € uniforme. La carte pétition n'est qu'une étape, le tract ajoutera « à valoir sur un véritable rattrapage du pouvoir d'achat ».

L'UNSA a choisi de n'envoyer qu'à certaines organisations des 9 une invitation à une réunion. Les organisations invitées ont répondu qu'elles travaillaient aussi avec Solidaires, organisation non-invitée, qu'elles s'inscrivaient dans les propositions du « groupe des 9 ». Pour le moment, l'UNSA n'a pas réagi. Mais elle fait courir des bruits sur un soi-disant refus du G9 de répondre favorablement à sa demande d'intégrer le G9.

Les Utopiques : Solidaires a envoyé aux 9 le dernier numéro de la revue « Les Utopiques » qui portait sur le thème de la vieillesse avec notamment des textes de la FSU, d'Ensemble & Solidaires. Solidaires est chargée d'organiser une réunion ouverte sur ce dossier et ce numéro, avec la présence de rédacteurs et rédactrices d'articles, afin d'échanger de façon large.

Pour voir le **relevé de décisions** et le **communiqué** des 9, cliquer [ici](#). Et pour le **compte-rendu complet** de la réunion, cliquer [ici](#).



Tour de France de la santé

Ce tour de France pour la santé a commencé le 11 septembre et durera tout l'automne sur l'ensemble du territoire, coorganisé notamment par SUD Santé sociaux. Localement, les forces présentes (professionnels et citoyens) doivent relier leurs problèmes locaux concernant la santé avec le PLFSS 2024.

L'idée est une grande manifestation nationale à la fin de la campagne, elle est déjà soutenue par une cinquantaine d'organisations. Solidaires et FSU en font partie, la CGT se fait prier mais devrait s'y joindre. Pour en savoir plus, cliquer [ici](#).

Conseil d'administration de l'UNIRS le 14 septembre

Pour lire le compte-rendu complet de 15 pages de ce CA, cliquer [ici](#).

I – Analyse du contexte politique, économique, social, syndical et environnemental.

- **La « fin » du conflit contre la réforme des retraites.**
Pourquoi ce nouvel échec du mouvement syndical ? Il y a-t-il erreur dans nos revendications ? Erreur dans nos mots d'ordre ? Erreur dans les stratégies syndicales (au cas où il y aurait une stratégie) ? Insuffisance de détermination du salariat ? Absence de conviction que nous pouvons les faire reculer ?

- **L'inflation en 2022 / 2023** : un moyen supplémentaire pour un partage plus inégalitaire des richesses.

- **Un gouvernement** sous l'emprise des forces de police.

Le texte complet de l'analyse du contexte et de la large discussion qui a suivie est téléchargeable sur le lien ci-dessus.

II – Mobilisations spécifiques du G9 dans la période ?

Nous avons parlé de la rencontre des 9 organisations de retraité·e·s du mercredi 13 septembre 2023 (voir ci-dessus) et de l'éventualité d'une journée d'action interprofessionnelle le 13 octobre (voir ci-dessous).

III – Vie interne de l'UNIRS :

- **La place de l'UNIRS** et des retraité·e·s dans Solidaires.

- **La préparation de l'AG de l'UNIRS** du 6 décembre 2023. Organisation matérielle. Ordre du jour. Rapport d'activité. Points à aborder dans la motion d'actualité et d'orientation, en particulier, quels objectifs prioritaires à fixer pour l'UNIRS en 2024 et quelles revendications prioritaires ? Le projet de Motion d'actualité et d'orientation sera rédigé à l'issue de ce C.A. du 14 septembre à partir des propositions et des demandes exprimées par les membres du C.A. et sera validé par le C.A. du 19 octobre.

- **Point sur la trésorerie** et les cotisations entrées.

IV – Préparation du Congrès de Solidaires.

L'UNIRS sera présente au Congrès de Solidaires en avril 2024 et s'inscrit dans les commissions qui vont écrire les textes soumis au débat et au vote du congrès.

Réunion internationale de pensionné·e·s

À Florence en Italie s'est tenue une rencontre avec la CGT de l'Etat espagnol, Solidaires et côté italien, des « syndicats de base » : CUB, SGB, SIAL COBAS, UNICOBAS... des militants des revues « unitaires » Ancora in marcia ! et le Lotte dei Pensionati, et quelques chercheurs, avocats, ou membres d'organisations politiques.

L'intervention de Solidaires s'est faite en deux temps :

- les dernières modifications en matière de droit à la retraite, le mouvement social du premier semestre 2023, la construction du syndicalisme internationaliste (Christian Mahieux),

- l'UNIRS, le Groupe des neuf, les revendications et les actions spécifiques des personnes retraitées (Jacky Chataigner).

La rencontre avait deux objectifs :

- Faire de le Lotte dei Pensionati une revue plus largement ouverte aux courants syndicaux de base des retraité·e·s en Italie, servir à leur coordination, structuration.

- Développer le travail syndical international entre organisations syndicales de retraitées « combattives », « de base », « alternatives », etc.

Suites annoncées :

- **Le mouvement unitaire des retraité·e·s de l'Etat espagnol** organise une nouvelle manifestation nationale à Madrid, le samedi 28 octobre, Solidaires y sera représentée comme nous l'étions l'an dernier.

- **La CGT espagnole annonce une rencontre européenne de travail** entre organisations « de base », « alternatives », etc., de retraité·e·s en janvier ou février à Bilbao. Il faut revoir avec elle pour y intégrer pleinement le Réseau syndical international de solidarité et de luttes.

- **UNICOBAS a relancé sa demandé de manifestation devant le Parlement européen** ... Solidaires a réexpliqué que l'étape actuelle devait être celle de bâtir une ou des revendications unifiantes, pour créer ou renforcer des mobilisations dans chacun de nos pays et les coordonner, avant de décréter une manifestation à Bruxelles ou Strasbourg. Revendications unifiantes, cela ne signifie pas forcément revendication identique car les situations de départ sont différentes d'un pays à l'autre.

- **Cette rencontre a aussi permis de reprendre contact, pour SUD-Rail**, avec les camarades de CUB Rail, CUB Transporti, dans la perspective d'une rencontre du plus large à Florence début novembre à l'occasion du meeting international de soutien aux GKN (entreprise autogérée), également rencontrés lors de cette réunion.

La pension complémentaire Agirc-Arrco

Les « efforts » demandés aux plus de 13 millions de retraité·e·s qui ont subi une baisse de leur pension complémentaire ont permis d'augmenter les réserves de la caisse ... ce qui devrait permettre d'augmenter les pensions ... mais le gouvernement lorgne sur ces réserves pour récupérer un « magot » qui pourrait atteindre 3 milliards d'euros par an !

Une partie des « partenaires sociaux » avait décidé en 2019 d'inciter les retraité·e·s à retarder leur départ en retraite en diminuant leur pension de 10 % par an pendant 3 ans en cas de départ à 62 ans, ce qui pénalise 300 000 retraité·e·s chaque année et rapporte 500 millions d'euros par an. Il fallait partir à 63 ans pour ne pas être ponctionné ! Partir plus tard permet de bénéficier d'un bonus.

Pour l'année 2023, syndicats et patronat négocient, depuis la mi-juillet, un nouvel accord sur l'Agirc-Arrco. Aujourd'hui, le régime affiche un excédent de 5,1 milliards d'euros en 2022 et des réserves financières de 69 milliards, qui vont encore augmenter, probablement de 22 milliards sur 15 ans, avec la règle des 64 ans qui diminue les dépenses de pensions et augmente les ressources des cotisations versées après 62 ans. Ces réserves pourraient permettre de mettre fin au bonus-malus et d'augmenter les pensions.

Lors des négociations du 20 septembre, tous les syndicats ont demandé la suppression du bonus-malus et le patronat n'y semblait pas opposé, un consensus serait possible ... et l'inverse serait un scandale !

La négociation du 29 septembre portera sur le montant de la revalorisation du point (les syndicats réclament la compensation de l'inflation) et sur le cumul emploi-retraite réclamé par le patronat.

Mais les possibilités financières risquent d'être limitées, car Olivier Dussopt, le ministre du travail, envisage de récupérer auprès de l'Agirc-Arrco, 1 à 3 milliards d'euros par an, si les négociations ne décidaient pas d'appliquer un objectif de la réforme retraite sur la pension de base, porter certaines petites pensions à 85 % du smic pour une personne ayant une carrière complète. Il faut savoir que la promesse de 1 200 € minimum pour une carrière complète ne peut être tenue que si la complémentaire accorde une augmentation de 350 €. Cette récupération prendrait la forme d'une moindre compensation des allègements de cotisations destinées à l'Agirc-Arrco.

Journée d'actions le 13 octobre

L'intersyndicale de toutes les organisations y appelle. Le tract d'appel figure sur le site de Solidaires (cliquer [ici](#)).

Pour Solidaires, le Bureau National de septembre a acté le principe de l'appel du 13 octobre, sans préciser les modalités par manque de mandat ferme des structures présentes. Depuis, le tract intersyndical a été diffusé, il appelle « à se mobiliser par des rassemblements, des manifestations, des actions, y compris par la grève et des débrayages », formule de consensus qui englobe toutes les modalités d'actions des différentes organisations syndicales.

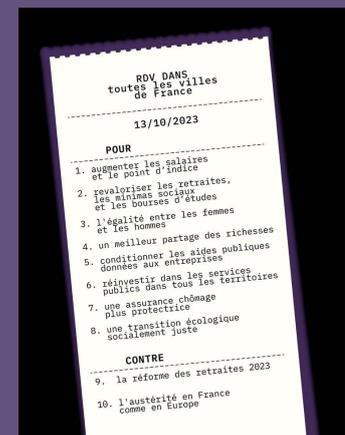
Le Comité National (CN) extraordinaire du 15 septembre de Solidaires, en visioconférence pendant midi, a entendu les prises de position des fédérations, syndicats nationaux et Solidaires départementaux et a décidé un « appel à la grève et à toutes les formes de mobilisation », formule qui englobe tous les cas de figure. Le CN a bien conscience des limites d'une journée d'action isolée sans suite prévue, et de l'importance de maintenir l'unité syndicale face à Macron, outil pour des luttes futures.

Le 13 octobre a aussi pour objectif de faire pression sur des discussions importantes plus ou moins en cours, pour la revalorisation des pensions complémentaires Agirc-Arrco, sur les « négociations » chômage, et en soutien aux grèves actuelles, sectorielles et dans de petites entreprises.

Les retraité·e·s ont toute leur place dans les manifestations et rassemblements.

13 OCTOBRE 2023

MOBILISATION
INTERSYNDICALE



Qui passe le plus de temps en retraite ?

L'Institut National d'Études Démographiques (INED) a mesuré l'espérance de vie des catégories socioprofessionnelles à différents âges, et particulièrement autour des âges de départ à la retraite.

Le graphique ci-dessous détaille les espérances de vie à 35 et 62 ans, des hommes et des femmes, selon la catégorie socioprofessionnelle, en 2018.

L'espérance de vie à 35 ans est de 46,4 ans pour les hommes et de 51,6 pour les femmes. Celle des cadres dépasse celle des ouvriers de 5 ans et 8 mois chez les hommes et de 3 ans et 5 mois chez les femmes.

L'espérance de vie à 62 ans est de 22,1 ans pour les hommes et de 26,3 pour les femmes. Les écarts entre espérance de vie des cadres et des ouvrier·e·s restent encore importants à 62 ans : 3 ans et 6 mois chez les hommes (pour une espérance de vie moyenne de 22 ans) et 2 ans et 8 mois chez les femmes (pour une espérance de vie moyenne de 26 ans).

La mortalité prématurée est aussi inégale, sur 100 hommes de 35 ans, 96 peuvent espérer atteindre 62 ans parmi les cadres mais seulement 89 parmi les ouvriers (respectivement 97 et 94 chez les femmes).

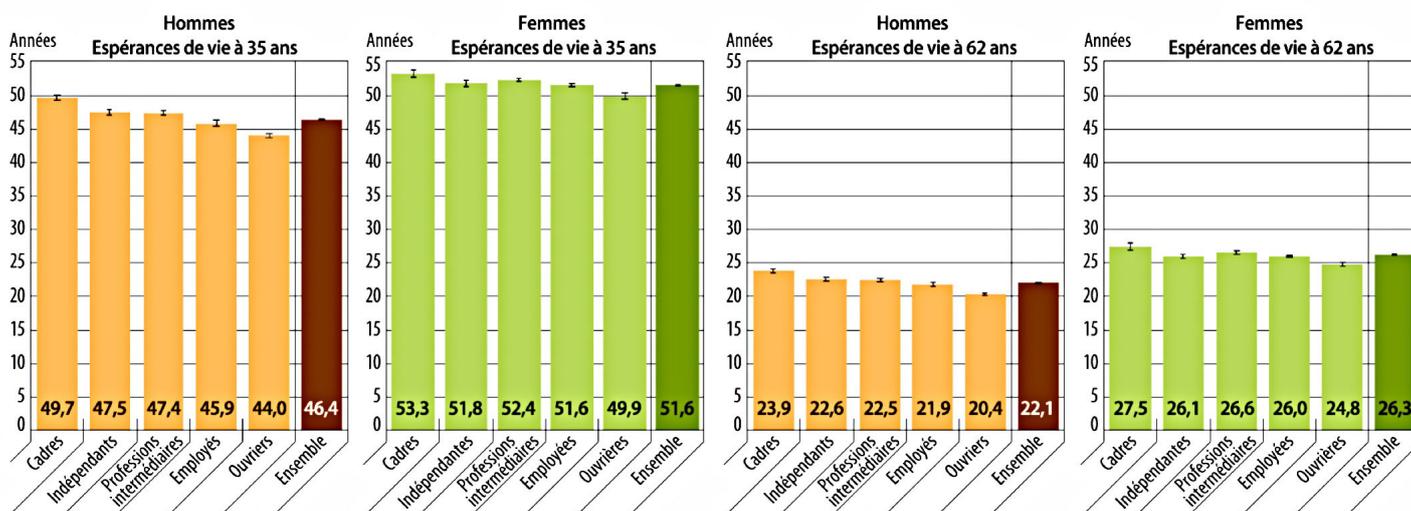
À 35 ans, temps passé en emploi et en retraite.

Les 53,3 années d'espérance de vie des femmes cadres se répartissent en 27,5 ans d'emploi (environ 51 %), un peu plus de 24 ans de retraite (environ 45 %), 1 an de chômage et 1 an d'inactivité (y compris invalidité).

Pour les ouvrières, c'est 23,6 ans de retraite (47 %), soit 8 mois de moins que les cadres, car l'emploi n'occupe que 20 ans en moyenne (40 %) et les années de galère plus nombreuses (13 % : 4 ans de chômage et 3 ans d'inactivité liée à la maternité ou au foyer).

Pour les hommes, les ouvriers passent deux ans de moins à la retraite que les cadres, malgré un départ plus jeune. Ils passent 3,4 ans de plus au chômage ou en inactivité.

Pour consulter l'ensemble de l'étude, cliquer [ici](#).



Complexité des administrations et confiance en elles

La Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) mesure chaque année la complexité administrative et la confiance en l'administration.

Sur les 8 000 personnes interrogées sur une liste de 25 événements de vie, la grande majorité des usager·e·s a confiance dans les services publics, le niveau de complexité reste faible (22 %) mais en légère augmentation. Elle est très faible pour les impôts, les pièces d'identité et la santé, plus élevée pour les ressortissant·e·s hors Union européenne, le handicap et la perte d'autonomie. La complexité est principalement due au manque d'information via internet et aux lacunes de simplification des opérations.

Entre 2008 et 2022, les plus fortes hausses de la complexité ressentie concernent la conduite d'un véhicule (+12 points) et la perte d'autonomie (+7 points). La plus forte baisse est liée à la perte ou la recherche d'un emploi (-17 points).

Pour lire le baromètre 2022, cliquer [ici](#).